

Le DÉVELOPPEMENT RURAL par le TRAVAIL DECENT

POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI PRODUCTIF, LE REVENU, DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LES DROITS, UNE VOIX, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA RÉSILIENCE AUX CRISES, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Bureau International du Travail

Secteurs

Notes d'orientation rurale

Un travail productif et sûr dans la foresterie

La foresterie fournit des produits de valeur, tout en établissant, régénérant, gérant, et protégeant les forêts. Pour briser le cercle de la faible productivité, des bas salaires, des taux d'accidents et de rotation de personnel élevés qui caractérisent le secteur forestier, il faut améliorer la formation et le dialogue social.

Faits et chiffres

- La foresterie emploie 13,7 millions de travailleurs formels, soit environ 1 pour cent de l'emploi mondial total, bien que sa main-d'œuvre soit probablement plus nombreuse étant donné l'ampleur du secteur informel, particulièrement dans les pays en développement.¹
- Plus de 60 pour cent de l'emploi forestier total est concentré dans 10 pays. La Chine, avec 3,5 millions d'emplois formels dans le secteur, représente 26 pour cent.²
- La foresterie commerciale représente environ 0,4 pour cent du PIB mondial, mais la valeur des biens et services non-commerciaux que fournissent les forêts pourrait bien dépasser le rendement commercial.³
- La foresterie est en expansion en Amérique Latine et en Asie pendant qu'elle décline continuellement en Europe et en Amérique du Nord.⁴
- Les travailleurs informels représenteraient entre 66 et 72 pour cent de l'emploi formel dans les travaux forestiers, selon les définitions employées et les données disponibles.⁵
- Le bois est de loin le produit forestier le plus important, avec 3,5 milliards de m³ récoltés annuellement.⁶
- Les femmes sont fortement sous-représentées dans la gestion et la prise de décisions et tendent à être prises dans les pièges des emplois subalternes et à bas salaires.⁷



© IFAD/G.M.B. Akash

Pourquoi il faut agir

- Les forêts sont une source importante d'énergie et de subsistance pour les communautés locales, offrant des produits alimentaires, médicaux, et des matériaux pour l'énergie et le logement. Elles offrent aussi des emplois dans l'abattage des arbres et la conservation, et viennent en appui à d'importants secteurs comme l'agriculture et la transformation du bois.
- Les forêts fournissent des services environnementaux indispensables, y compris des sources et des captages d'eau, le maintien de l'équilibre hydrologique, la protection des sols et le recyclage des gaz de l'atmosphère.
- L'exploitation forestière durable crée une opportunité pour la protection des sites et des paysages à forte valeur culturelle, spirituelle, touristique et de loisirs.
- La foresterie dispose d'un fort potentiel de création d'emplois verts, particulièrement dans des activités telles que le reboisement, le boisement, l'agroforesterie et la gestion forestière durable.
- Les discussions sur les forêts tendent à se focaliser sur des concepts tels que la biodiversité et l'écologie, et négligent la dimension humaine, à savoir le rôle des forêts pour les communautés et le rôle et les conditions des travailleurs forestiers.
- La foresterie est caractérisée par un important secteur informel, qui est surtout lié à l'expansion des exploitations illégales (qui constituent aussi une cause importante de déforestation).⁸ Le travail informel signifie généralement



© FAO/IT. Frisk

de mauvaises conditions de travail, y compris des bas salaires, le manque de sécurité de l'emploi et de protection pour la santé et la sécurité.⁹

- Les sites de travail sont généralement temporaires et dispersés, et le mouvement continu des installations rend difficile l'établissement de normes et l'évaluation des conditions de travail.
- La généralisation de l'informel et les sites de travail temporaires et dispersés rendent l'inspection du travail particulièrement difficile.
- Les travaux forestiers en général, et l'abattage en particulier, continuent de figurer parmi les professions les plus dangereuses. Les accidents sont généralement dus à une mauvaise organisation et supervision, des outils et des équipements inadéquats, une mauvaise planification et un manque de compétences chez les travailleurs, les superviseurs et les responsables.
- Les salaires en foresterie sont généralement inférieurs à ceux des autres secteurs, y compris les secteurs de la transformation du bois, de la pâte et du papier.¹⁰
- Les pratiques de sous-traitance dans la foresterie ont entraîné précarité et instabilité de l'emploi dans de nombreux pays.
- Les écarts entre hommes et femmes sont notables dans la foresterie. Les femmes sont fortement sous-représentées dans la gestion et la prise de décisions; elles reçoivent des salaires comparativement plus bas; et elles sont souvent plus exposées à des risques sanitaires graves que les hommes.
- Bien que la formation des travailleurs forestiers ait fait de grands progrès dans certains pays ces dernières décennies, elle est encore rudimentaire ou inexistante dans la plupart des pays tropicaux. La formation est souvent limitée aux postes à responsabilités et aux superviseurs et n'aborde pas la productivité et la sécurité des travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés.
- Les taux de syndicalisation sont faibles, et bien qu'il existe souvent des associations du secteur forestier, elles fonctionnent rarement en tant qu'organisations d'employeurs, en particulier dans les pays en développement.
- La mécanisation de la récolte du bois a entraîné une hausse de la productivité, mais aussi des pertes d'emplois et un changement radical des méthodes de travail. Bien que la mécanisation réduise souvent le danger et le stress du travail forestier, elle peut aussi causer des problèmes psychologiques et musculo-squelettiques d'un autre genre.

Orientations pour l'action

Se focaliser sur la formation et le développement des compétences

- Accorder la priorité au renforcement des capacités et au développement des compétences pour créer et maintenir une main-d'œuvre forestière compétitive et durable.
- Créer des programmes de formation qui ciblent les emplois à faibles qualifications en vue d'améliorer la productivité et la sécurité de ces travailleurs.
- Former pour faciliter l'ajustement à la nouvelle récolte mécanisée, et pour assurer l'utilisation efficace et sûre des nouveaux équipements.
- Promouvoir et intégrer des pratiques de formation en sécurité et santé pour les travailleurs.
- Se focaliser sur l'élaboration d'outils spécifiques tels que des manuels et des modules de formation, et les mettre à la disposition des entrepreneurs, des travailleurs et des institutions indépendantes de formation.
- Élaborer des supports de formation sur les questions techniques, de politiques et de gestion (ex: la gestion des forêts, la gestion des incendies, la sensibilisation sur le rôle des forêts dans la protection de l'environnement et de la biodiversité, la réduction de la pauvreté, l'égalité des sexes, le boisement, la conservation forestière et la déforestation).
- Renforcer et soutenir les institutions éducatives formelles et informelles pertinentes axées sur l'éducation forestière.
- Renforcer les capacités techniques du personnel gouvernemental qui s'occupe du travail forestier.
- Encourager la recherche en foresterie en appuyant les groupes de la société civile pertinents, l'échange international des connaissances, les institutions universitaires, les entrepreneurs et les autres organisations intéressées.
- Favoriser une variété de circuits pour le transfert de connaissances. En plus de la formation formelle, inclure la diffusion de modèles de comportement, l'accompagnement et l'apprentissage collectif.

Créer de meilleurs emplois et conditions de travail, et protéger les droits fondamentaux

Encadré 1

Orientation pour la sécurité et la santé dans les travaux forestiers

Le Recueil de directives pratiques du BIT sur la *Sécurité et santé dans les travaux forestiers* de 1998 n'est pas légalement contraignant mais donne des directives qui peuvent servir de référence en matière de bonnes pratiques. Il est disponible en anglais, français, espagnol, russe, polonais, serbo-croate, tchèque et albanais.

En Europe, le Recueil a complété les efforts nationaux en impliquant les gouvernements et les parties prenantes dans la sécurité et la santé du secteur, lesquelles sont de plus en plus considérées comme contributeur important à la productivité, la rentabilité et l'employabilité.

Source : BIT : *Sécurité et santé dans les travaux forestiers: Recueil de directives pratiques du BIT* (Genève : 1998)

http://www.ilo.org/safework/normative/codes/lang--en/docName--WCMS_107793/index.htm

- Renforcer et promouvoir les petites et moyennes entreprises au niveau local.
- Sensibiliser sur le rôle du travail forestier dans la protection de l'environnement et élaborer des politiques nationales en appui à la création d'emplois verts.
- Promouvoir les droits des femmes en combattant les stéréotypes sexistes, en proposant des formations spécifiquement pour les femmes, leur permettant ainsi d'obtenir des postes de gestion et de prise de décisions; et promouvoir les réseaux nationaux de femmes dans la foresterie.
- Inclure les populations indigènes dans la prise de décisions en matière forestière et s'assurer que leurs ressources et leurs moyens de subsistance sont protégés.
- S'efforcer d'éliminer le travail forcé et le travail des enfants dans le secteur.
- Promouvoir des emplois de meilleure qualité et formels, et de meilleures conditions de travail en appliquant des normes contractuelles adéquates (ex: s'assurer que l'entreprise contractante est une entreprise formelle, avec une direction compétente et du personnel qualifié).
- Promouvoir la santé et la sécurité à toutes les étapes du travail forestier, de la planification à la mise en œuvre.
- Établir une politique de santé et de sécurité et des systèmes de gestion qui permettent d'identifier systématiquement les dangers et de prendre des mesures préventives.
- Élaborer, intégrer et assurer la mise en vigueur de l'inspection du travail dans le secteur.
- S'assurer que le dialogue social inclue les questions liées à la stabilité de l'emploi, aux salaires, à la couverture sociale, à la sécurité et la santé au travail, et aux autres conditions de travail.

Promouvoir le dialogue social et la coopération entre les parties prenantes à tous les niveaux

- Créer un cadre propice pour les syndicats, les associations d'employeurs et la négociation collective.
- S'assurer que les relations entre les travailleurs et la direction soient basées sur des consultations régulières et l'équité de part et d'autre.
- Élaborer et intégrer des codes nationaux de sécurité et de santé au travail en utilisant des mécanismes participatifs qui impliquent les parties prenantes à tous les niveaux, c'est-à-dire les travailleurs, les employeurs, les



© FAO/Giuseppe Bizzarri

Encadré 2

Le travail décent et les emplois verts dans le secteur forestier indonésien

L'Indonésie a l'un des plus grands secteurs forestiers de la région Asie-Pacifique. Le secteur contribue considérablement au PIB du pays, à l'exportation, aux recettes publiques et à l'emploi, tout en jouant un rôle majeur dans le débat sur la déforestation et le changement climatique.

En 2010, l'atelier de l'OIT sur le thème « Travail décent dans les industries forestières en Indonésie » a réuni le Ministère du Travail et des Migrations, et celui des forêts; l'Agence Nationale pour la Planification du Développement; les gouvernements provinciaux du Java Oriental et du Kalimantan Oriental; les employeurs, les travailleurs et les agences des bailleurs de fonds, pour discuter des questions de la croissance en déclin, des changements structurels dans le secteur, de l'exploitation illégale et de son impact sur l'environnement, des emplois verts et d'autres sujets liés au travail. Cette approche multipartite a regroupé différents acteurs qui normalement ne travaillaient pas ensemble, et a créé une plateforme importante pour le dialogue social et le travail à venir.

Le séminaire est parvenu à un consensus sur la pertinence de la foresterie en tant que fournisseur d'emplois et de moyens de subsistance à long terme pour des millions de travailleurs, d'importants produits d'exportation ainsi que sur sa capacité en tant qu'industrie respectueuse de l'environnement et durable.

Source : Voir :

http://www.ilo.org/jakarta/whatwedo/eventsandmeetings/lang--en/WCMS_142536/index.htm

Encadré 3

Le réseau des experts en foresterie

Lancé en septembre 1993 par l'OIT, FORWORKNET est un réseau international qui compte environ 300 membres individuels et institutions concernés par les questions relatives à la main d'œuvre du secteur forestier dans plus de 70 pays. Il a pour fonctions principales de permettre à ses membres de communiquer directement entre eux et d'offrir de nouvelles perspectives aux échanges et à la collaboration au niveau international. Le réseau permet aussi à ses membres de rester informés des nouvelles évolutions, des nouvelles publications, des données et des résultats de la recherche, des manifestations à venir, et des nouvelles technologies concernant la main-d'œuvre forestière, et d'autres informations pertinentes ; il aide les membres à repérer les sources d'informations, de conseils ou d'assistance. Le réseau publie régulièrement un bulletin qui traite des sujets spécifiques comme le développement des ressources humaines, la productivité, et les questions sociales et liées au travail dans le secteur forestier.

Source : <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/sectors/forest/forwknet.htm>

FORWORKNET: Forestry Experts Network - Programme d'activités sectorielles de l'OIT – Réseau commun d'experts FAO/CEE/OIT

FORWORKNET
FORESTRY EXPERTS NETWORK

ILO SECTORAL ACTIVITIES PROGRAMME - JOINT FAO/ICEILO EXPERTS NETWORK

Le DÉVELOPPEMENT RURAL par le TRAVAIL DECENT

POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI PRODUCTIF, LE REVENU, DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LES DROITS, UNE VOIX, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA RÉSILIENCE AUX CRISES, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

entreprises, les représentants étatiques, les groupes environnementaux, les populations indigènes et les experts techniques.

- Travailler avec les institutions internationales pour adopter des mécanismes de certification des travaux forestiers pour une gestion forestière durable.
- Promouvoir la vérification transparente et multipartite du respect des normes de gestion des forêts pour protéger les moyens de subsistance des personnes vivant en situation de pauvreté et des autres groupes vulnérables.
- Partager les connaissances avec les parties prenantes sur la manière de relier au mieux la gestion forestière et l'aide au développement.

Le rôle de l'OIT

- Bien que l'OIT n'ait pas de convention spécifique sur la foresterie, beaucoup de ses Recommandations et Conventions et tous ses Principes et droits fondamentaux au travail s'appliquent au secteur.
- Une grande partie du travail de l'OIT sur la foresterie est dédiée à faciliter et renforcer le dialogue social via des réunions entre ses mandants tripartites dans plus de 70 pays (voir Encadré 2).
- Le renforcement des capacités est le deuxième grand objectif dans la foresterie, notamment par l'élaboration et la dissémination d'outils d'orientation tels que *Sécurité et santé dans les travaux forestiers: Recueil de directives pratiques du BIT* (1998) (Voir Encadré 1), et *Principes directeurs pour l'inspection du travail dans la foresterie* (2005).
- L'OIT travaille conjointement avec la FAO et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE) depuis de nombreuses années au sein du Comité mixte de la technologie, de la gestion et de la formation forestières FAO/CEE/OIT (1954-2004), et depuis 2004 dans un réseau commun d'experts FAO/CEE/OIT, à la conception et la diffusion de manuels, de codes de pratiques, d'autres documents connexes, et le de meilleures pratiques dans le secteur forestier (voir Encadré 3).



© FAO/Giuseppe Bizzarri

- À l'échelon national, le travail en Indonésie, en Malaisie et au Pérou par exemple, cible l'abatage illégal et les déficits de travail décent.
- L'OIT fait des contributions techniques lors de réunions internationales et d'ateliers de formation professionnelle, d'ergonomie appliquée et d'autres aspects des travaux forestiers [ex: la Conférence internationale sur la sécurité et la santé dans les activités forestières (Annecy, France, mai 2007); l'Asia Pacific Forestry Week (Hanoi, Vietnam, avril 2008); et la prochaine réunion Impact of Climate Change on Forestry Work (Genève, Suisse, octobre 2011)].

¹ FAO : L'état des forêts du monde (Rome : 2009)

² FAO : Forest Finance, Contribution of Forestry Sector to National Economies, 1990-2006 (Rome : 2008)

³ BIT : Foresterie; bois; pâte et papier, Site internet disponible sur : <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/sectors/forest/emp-forestry.htm> (Genève : 2008)

⁴ FAO : Evaluation des ressources forestières mondiales 2010 (Rome : 2010)

⁵ PNUE : Emplois verts : Pour un travail décent dans un monde durable, à faibles émissions de carbone (Genève : 2008)

⁶ BIT : Employment in Forestry, Wood, Pulp and Paper: Social Protection and Social Dialogue (Genève : 2010)

⁷ Peter Blomback et Peter Poschen : Travail décent dans le secteur forestier ? Améliorer le travail et les moyens d'existence axés sur les forêts (Québec City : 2003)

⁸ Guertin, Carl-Eric : Illegal Logging and Illegal Activities in the Forestry Sector: Overview and Possible Issues for the UNECE Timber Committee and FAO European Forestry (Genève : 2003)

⁹ FAO : "XIII Congrès forestier mondial", à Unasylva 234/235 Vol. 61 (2010)

¹⁰ Travail décent dans le secteur forestier, op. cit.

Liens

- ◆ Département des activités sectorielles : <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/sectors/forest.htm>
- ◆ Programme sur la sécurité et la santé au travail et sur l'environnement (SafeWork) : <http://www.ilo.org/safework/lang-en/index.htm>
- ◆ Base de données sur les normes internationales du travail (ILOLEX) : Voir notamment la Convention sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981 (C. No. 155) <http://www.ilo.org/ilolex/french/index.htm>

Outils

- ◆ FAO/CEE/BIT : *Raising Awareness of Forests and Forestry* (Genève : 2003) <http://www.ilo.org/public/english/dialogue/sector/papers/forest/wp198.pdf>

- ◆ BIT : *Sécurité et santé dans les travaux forestiers : Recueil de directives pratiques du BIT* (Genève : 1998)
- ◆ http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/normativeinstrument/wcms_107793.pdf
- ◆ BIT : *Guidelines for Labour Inspection in Forestry* (Genève : 2006) <http://www.ilo.org/public/english/dialogue/sector/papers/forest/guidelines.pdf>

Contact

Département des activités sectorielles : sector@ilo.org
Edmundo Werna : werna@ilo.org

Auteur: Abdul Saboor Atrafi